

Compte-rendu du CSE extraordinaire du Réseau France 3 des 11 et 14 mai 2020

La crise sanitaire et la reprise d'activité

L'improvisation comme boussole

C'est la confusion et les approximations qui dominent dans cette période de crise sanitaire. Les réunions de CSE se succèdent, contribuant à l'épuisement des élus, sans que l'on progresse sur la gestion de la crise et le plan de reprise de l'activité. Toujours pas l'ombre d'un document écrit structuré présenté aux élus par une direction qui navigue à tâtons.

Les débats, brouillons, s'éternisent, les informations communiquées par la direction du Réseau France 3 sont lacunaires, vaseuses, voire contradictoires, et l'on a la conviction que le plan de reprise d'activité de France Télévisions n'existera réellement que quand il n'aura plus la moindre utilité. De même, le plan de continuité d'activité, qui a péniblement été écrit au fil de la crise, n'est pas encore vraiment finalisé.

La Covid-19 a fait la démonstration de l'incapacité de FTV à anticiper les choses, à envisager des hypothèses et des plans d'action. D'une manière générale, notre entreprise n'a pas la culture de l'anticipation et du risque professionnel, et la politique de prévention se construit très très laborieusement. Les

élus ont dû batailler pour être associés aux actions de prévention et pour être entendus. La mise à jour des documents uniques d'évaluation des risques (DUER) se fait en chambre, sans associer les opérationnels. Dommage, cela aurait permis de prendre de l'avance sur le plan de reprise. Quand la direction comprendra-t-elle que les salariés et leurs représentants sont les mieux placés pour identifier leurs risques et proposer des mesures de protection et d'adaptation concernant leurs activités ?

Reprise des activités dans le Réseau France 3

Pour l'activité, la prochaine échéance est fixée au 15 juin, date envisagée pour une reprise des éditions locales et des offres en langue régionale (JT et magazines). Quelle forme ? On ne sait pas. La direction du Réseau renvoie au travail des directions régionales.

Pourquoi le 15 juin ? Parce qu'on croit pouvoir imaginer qu'on saura alors si une 2^e vague épidémique se dessine. Mais comme la direction de France Télévisions attend sagement les annonces du gouvernement pour s'y coller respectueusement, on comprend qu'elle ne prendra pas de décisions avant le 2 juin.

Quid du retour à la normale des éditions régionales ? La réponse est aussi claire que de l'eau de boudin, et les affirmations approximatives de la présidente de FTV dans son tchat du 14 mai n'affinent pas notre compréhension. Très « corporate », la directrice du Réseau tente de lui sauver la mise en se livrant à une interprétation-traduction laborieuse. Au final, les JT grande région prendront-ils fin avant l'été ? On est bien en peine de vous le dire.

Qu'en est-il du reste des programmes ? La directrice du Réseau annonce une reprise de la grille normale en septembre. Avec quelle anticipation en amont ? Les élus n'ont pas obtenu de précisions sur les modalités pratiques du redémarrage. Laurence Mayerfeld se contente d'évoquer pour fin juin une émission exceptionnelle de réseau à partir d'éléments issus de la période du confinement (initiatives solidaires) et de la Fête de la Musique (un groupe musical par région). Selon quelles modalités de fabrication ? Cela n'a pas été évoqué. Pour l'été, France 3 entend supporter les festivals annulés en rachetant des droits pour la diffusion de captations d'années antérieures. L'été verra aussi la rediffusion de grandes rencontres sportives régionales. Cela génèrera-t-il du remontage, de l'activité ? Nous ne le savons pas.

Comment le Réseau de France 3 se prépare-t-il à couvrir le 2nd tour des municipales ? Euh... on attend de savoir quand il aura lieu. Y a-t-il plusieurs scénarii ? A-t-on envisagé un dispositif plancher pour réaliser des soirées électorales, des débats ? Pas de réponse.

Reprise des activités de La Fabrique

Côté Fabrique, comme on repart du néant, l'activité ayant été quasi à l'arrêt pendant près de deux mois, les choses ne peuvent que paraître organisées, même si les perspectives sont timides.

Alors que ne subsistait que l'activité des journaux nationaux au Siège, la fabrication de *Télématin* doit reprendre le 25 mai sur les plateaux info du Siège.

La vidéo-mobile reprend en mode pas mobile, avec les tournages de *C Politique* et des jeux au Franay. Idem pour le tournage du Grand échiquier au Lendit (studios d'AMP à la Plaine-St-Denis) avec les deux cars « Jumeau » (ex-Lille et Lyon). Le car Benjamin 2 (ex-Rennes) a tourné la spéciale déconfinement du 12 mai. Les tournages des émissions religieuses doivent aussi reprendre. Enfin, la régie fly doit être installée au théâtre du Châtelet qui a été privatisé par France Télévisions une bonne partie du mois de juin et début juillet. Les Molières doivent y être tournés.

Les tournages des feuilletons reprennent le 25 mai (*Plus belle la vie*) et le 1^{er} juin (*Un si grand soleil*), sans qu'on sache précisément dans quelles conditions de sécurité sanitaire. Yves Dumond évoque des tournages moins productifs (moins de minutes tournées par jour) sur 6 jours, dont l'organisation sera présentée aux instances.

Les équipes légères devraient reprendre progressivement d'ici la fin mai.

Les tournages de fiction sont en suspens. Yves Dumond évoque un espoir de reprise des tournages fin juin. Ceux-ci achoppaient sur l'impossibilité pour les producteurs de se faire assurer, mais un fond de soutien pourrait voir le jour avec

l'aide du CNC pour permettre d'assurer la reprise des tournages.

Côté post-production, les signaux envoyés en interne et vers l'extérieur ont créé beaucoup de suspicion et d'inquiétude. La Fabrique a d'abord évoqué la fin des montages en présentiel pour les réalisateurs, avant de démentir. Yves Dumond affirme qu'il s'agit d'une possibilité offerte (notamment aux réalisateurs parisiens qui ne veulent pas aller « en province »), rendue momentanément nécessaire par mesure de précaution sanitaire. Les réalisateurs ne peuvent plus être présents physiquement dans les salles de montage, mais peuvent participer dans une salle contigüe avec des dispositifs déportés, ou à distance. Cette possibilité restera après le retour à la normale.

La crise sanitaire a permis de tester le système de montage via le cloud Avid (situé en Irlande). La Fabrique entend généraliser l'utilisation du système et rêve déjà de pouvoir commencer un montage à Rennes pour le terminer à Lille, Marseille ou Bordeaux en fonction des nécessités d'organisation ou des desiderata des réalisateurs et producteurs.

Une seule certitude : poursuivre la recherche des économies

On comprend que, passée la période d'urgence sanitaire, France Télévisions est revenue aux fondamentaux obsessionnels de sa stratégie : la contrainte économique, la recherche « d'optimisations » et d'économies.

En témoignent :

- ▶ l'usine à gaz autour du maintien des rémunérations des non permanents, système illisible né dans un cerveau de technocrate dont le 1^{er} effet est de permettre à FTV de faire des économies conséquentes sur la masse salariale
- ▶ le conditionnement de la reprise d'activité à la bonne prise de congés. A TF1, le PRA (plan de reprise d'activité) a déjà été présenté et prévoit les étapes de la reprise des émissions avec l'objectif de revenir à la normale, de manière carrée, le plus rapidement possible. A France Télévisions, on lorgne sur les effets d'aubaine de la crise et de ses modes de fabrication à minima ou dégradés. La direction évoque ainsi la nécessaire prise de congés, en « *appelle à la responsabilité de chacun* », laisse entendre au détour d'une phrase que ce serait bien de prendre 5 semaines cet été, mais sans l'affirmer officiellement ni en faire une obligation qui nécessiterait un accord avec les organisations syndicales.

Bref, on est dans un entre-deux de sables mouvants, où il est difficile de trouver ses repères.

On aura compris que la direction rêve de faire sauter les cadres sociaux du monde d'avant pour avancer au pas de charge sur les nouvelles pratiques. Télétravail, modes de fabrication dégradés, plus polyvalents, moins coûteux en effectifs. Faire durer le système d'exception permet de gagner du temps, de faire des économies et d'acculer un peu plus des salariés qui se posent beaucoup de questions sur le monde d'après.

Déménagement de la locale de Perpignan

Le projet de relocalisation de la locale de Perpignan avait été lancé avant la crise. Lors de la réunion du CSE du mois de février, les élus avaient demandé à la direction de travailler à l'aménagement du site retenu avec les salariés concernés.

Ce travail a été mené et les plans ont pris en compte un certain nombre de demandes : agrandissement des salles de montage, positionnement de la salle de départ en reportage au plus près de la sortie, déplacement de la salle de conférence pour la rendre plus modulable et plus opérationnelle. Les élus ont salué la démarche qui donne des résultats positifs.

Mais plus largement, peut-on poursuivre les projets immobiliers comme avant, alors qu'on vient de vivre une crise majeure dont les conséquences en termes

de distanciations et de mesures de protection risquent de se poursuivre pendant de nombreux mois au moins ? La crise sanitaire a reposé la question des espaces collectifs de travail comme les open space et les bureaux partagés. Les élus demandent que France Télévisions reconsidère ses projets immobiliers à cette aune. Cela implique de reprendre le projet de Perpignan en trouvant de nouveaux locaux plus grands, afin de respecter la nouvelle norme préconisée de 4 m² par salarié. D'autres projets immobiliers en cours, par exemple la relocalisation de Poitiers ou la Maison de l'audiovisuel public à Rennes, doivent, selon les élus, être retravaillés avec ces nouvelles contraintes.

➔ [Lire l'avis des élus](#)

Vie du CSE

Un nouveau Représentant de Proximité à France 3 Alpes. Suite à la démission de Sophie Pellerin, RP SNJ à Grenoble, les élus ont désigné Christian Mathieu, SNJ, pour la remplacer. L'instance de proximité de France 3 Alpes se compose désormais de Sandrine Cournil (CGT),

Cédric Barneron (CGT), Jean-Christophe Solari (FO) et Christian Mathieu (SNJ).

Les élus ont rendu hommage à l'engagement et la détermination de Sophie Pellerin dans l'exercice de ses mandats d'élue.

Licenciement pour inaptitude

Les élus étaient consultés sur le licenciement de Muriel Demguilhem, élue du CSE et déléguée syndicale centrale

(DSC) du SNJ, suite à son inaptitude définitive à tout poste dans l'entreprise.

Les élus ont tenu à faire le lien entre cette inaptitude et l'épuisement qui me-

nance un certain nombre de représentants du personnel depuis la mise en place des nouvelles instances (issues des ordonnances Macron), il y a un an et

demi. Ils l'ont exprimé dans une [motion](#).

Au total, 13 élus ont voté favorablement au licenciement, 13 se sont abstenus.

Le 18 mai 2020

A venir

Prochaine CSSCT extraordinaire du Réseau France 3 : mercredi 20 mai

Prochain CSE central extraordinaire : mardi 26 mai

Prochain CSE extraordinaire du Réseau France 3 : mardi 2 juin

N'hésitez pas à solliciter vos élus et représentants syndicaux.

Vos élu·e·s CGT au CSE

▲ Titulaires :

Elisabeth Braconnier (Besançon), Chantal Frémy (Toulouse), Jean-Hervé Guilcher, secrétaire du CSE (Brest), Annabelle Igier (Reims), Fabienne Labigne (Nantes), William Maunier (Metz), Pierre Mouchel (Bordeaux), Christophe Porro (Marseille), Thierry Pujo (Limoges), Sylvie Samson (Orléans).

▲ Suppléant·e·s :

Delphine Collin (Poitiers), Karine Cévaër (Rennes), Rabéa Chakir Trébosc (Bordeaux), Danilo Comodi (Le Havre), Philippe Conte (Grenoble), Isabelle Debraye (Amiens), Laurent Faure (La Fabrique, Toulouse), Claire Lacroix (Marseille), Thomas Raoult (La Fabrique, Rennes), Frédéric Rinauro (Montpellier).

▲ Représentante syndicale : Véronique Marchand (Lille).



Avis sur le projet de relocalisation de la locale de Perpignan

Les élus prennent acte des modifications apportées au projet d'aménagement des futurs locaux de la locale de Perpignan. Sur la méthode, ils se félicitent de la démarche qui a permis de prendre en compte les remarques des salariés pour rendre les locaux plus ergonomiques et fonctionnels.

Le projet a été initié avant la crise sanitaire, le bail ayant été signé fin février.

Cependant, la pandémie du Covid 19 oblige désormais à revisiter les politiques d'aménagements immobiliers, afin de prendre en compte les nouvelles exigences de sécurité : sens de circulation, distance entre les salariés. Cela implique notamment de réinterroger la pertinence des open space ou le principe des bureaux nomades et partagés, voire alignés sous forme de « benches », susceptibles d'accélérer la propagation des contaminations.

Les élus exigent que la direction reprenne la conduite de ses projets immobiliers à l'aune de ces nouvelles recommandations.

Pour revenir plus précisément au projet de Perpignan, les élus demandent qu'un projet rectificatif leur soit présenté.

**Adopté à l'unanimité des élus
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

le 11 mai 2020



Motion sur l'épuisement des représentants du personnel

Les élus ont pris connaissance du courrier d'une élue du CSE, licenciée suite à son inaptitude à tout poste dans l'entreprise, qui leur a été lu en séance ce jour.

Dans ce courrier, cette élue du CSE fait part de l'épuisement professionnel dont elle a été victime, suite à la mise en place des nouvelles instances prévues par les Ordonnances Macron, avec la concentration de nombreuses responsabilités sur les représentants du personnel, accompagnée d'une importante charge de travail et d'une forte charge mentale.

Les élus manifestent leur inquiétude à ce sujet et insistent sur la nécessité pour l'entreprise de se saisir urgemment de cette problématique.

**Adopté à l'unanimité des élus
CFDT, CGT, FO, SNJ et SUD s'associent.**

le 11 mai 2020